



Audit – Bureau de Paris
16 rue de Monceau

75008 Paris

T : +33 (0)1 42 99 66 44

www.bakertilly.fr

FEDERATION FRANCAISE DE CARDIOLOGIE

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901
Reconnue d'utilité publique par décret en date du 22 décembre 1977
Siège social : 5, rue des Colonnes du Trône
75012 PARIS

SIREN : 784 453 250

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 30 juin 2022

FEDERATION FRANCAISE DE CARDIOLOGIE

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901
Reconnue d'utilité publique par décret en date du 22 décembre 1977
Siège social : 5, rue des Colonnes du Trône
75012 PARIS
SIREN : 784 453 250

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 30 juin 2022

Aux Membres de l'Association FEDERATION FRANCAISE DE CARDIOLOGIE

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour l'association des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

En application de l'article R.612-7 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions mentionnées à l'article L.612-5 du code de commerce qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé.

Convention conclue entre la Fédération Française de Cardiologie et l'Association de Cardiologie Centre Val de Loire

Personne concernée

Monsieur Denis ANGOULVANT est Membre du Conseil d'Administration de la Fédération Française de Cardiologie et Président de l'Association de Cardiologie Centre Val de Loire.

Nature et Objet

Dotation annuelle de financement

Modalités

L'Association de Cardiologie du Centre Val de Loire a bénéficié d'une dotation de financement à ses activités à hauteur de 15.000 € au titre de l'exercice 2021-2022.

Nature et Objet

Avance de trésorerie

Modalités

L'Association de Cardiologie du Centre Val de Loire a bénéficié d'une avance de trésorerie sur ses futures dotations pour un montant de 20.000 €.

Convention conclue entre la Fédération Française de Cardiologie et le Professeur Denis ANGOULVANT

Personne concernée

Monsieur Denis ANGOULVANT est Membre du Conseil d'Administration de la Fédération Française de Cardiologie et Directeur adjoint du laboratoire de recherche EA4245 Transplantation Immunité Inflammation domicilié à la Faculté de Médecine de Tours.

Nature et Objet

Financement d'un projet de recherche porté par le Docteur Amal AIDOUD intitulé « Identification de marqueurs protéiques impliqués dans l'effet athéroprotecteur du vaccin antigrippal ».

Modalités

Ce projet a été lauréat de l'appel d'offre « Grands Projets 2021 » pour un financement de 300.000 €. La somme de 50.000 € a été versée au lauréat sur l'exercice.

Convention conclue entre la Fédération Française de Cardiologie et l'Association de Cardiologie de la Haute Normandie

Personne concernée

Monsieur Frédéric ANSELME est membre du Conseil d'Administration de la Fédération Française de Cardiologie et Président de l'Association de Cardiologie de la Haute Normandie.

Nature et Objet

Dotation annuelle de financement

Modalités

L'Association de Cardiologie de Haute Normandie a bénéficié d'une dotation de financement à ses activités à hauteur de 16.000 € au titre de l'exercice 2021-2022.

Nature et Objet

Refacturation de la mise à disposition non lucrative d'un coordonnateur régional

Modalités

Dans le cadre de la convention de mise à disposition, la FFC a refacturé la somme de 11.459,08 € à l'Association de Cardiologie de la Haute Normandie.

Convention conclue entre la Fédération Française de Cardiologie et l'Association de Cardiologie de l'Île de France

Personnes concernées

- Monsieur Patrick ASSYAG est membre du Conseil d'Administration de la Fédération Française de Cardiologie et Président de l'Association de Cardiologie de l'Île de France.
- Monsieur Jean Michel WALCH est membre du Conseil d'Administration de la Fédération Française de Cardiologie et Trésorier de l'Association de Cardiologie de l'Île de France.

Nature et Objet

Dotation annuelle de financement

Modalités

L'Association de Cardiologie de l'Île de France a bénéficié d'une dotation de financement à ses activités à hauteur de 1.050,30 €.

Convention conclue entre la Fédération Française de Cardiologie et l'Association de Cardiologie de la Bourgogne

Personne concernée

Monsieur Yves COTTIN est membre du Conseil d'Administration de la Fédération Française de Cardiologie et Président de l'Association de Cardiologie de la Bourgogne.

Nature et Objet

Dotation annuelle de financement

Modalités

L'Association de Cardiologie de la Bourgogne a bénéficié d'une dotation de financement à ses activités à hauteur de 26.929 €.

Nature et Objet

Prise en charge à hauteur de 40% des coûts d'encadrement de la Phase III

Modalités

L'Association de Cardiologie de la Bourgogne a bénéficié d'une aide financière à hauteur de 31.852,27 €.

Convention conclue entre la Fédération Française de Cardiologie et l'Association de Cardiologie d'Aquitaine

Personnes concernées

- Monsieur Hervé DOUARD est membre du Conseil d'Administration de la Fédération Française de Cardiologie et Président de l'Association de Cardiologie d'Aquitaine.
- Monsieur Joël GIRAUD est membre du Conseil d'Administration de la Fédération Française de Cardiologie et Trésorier de l'Association de Cardiologie d'Aquitaine.

Nature et Objet

Dotation annuelle de financement

Modalités

L'Association de Cardiologie d'Aquitaine a bénéficié d'une dotation de financement à ses activités à hauteur de 26.935 € au titre de l'exercice 2021-2022.

Nature et Objet

Refacturation de la mise à disposition non lucrative d'un coordonnateur régional

Modalités

Dans le cadre de la convention de mise à disposition, la FFC a refacturé la somme de 14.671 € à l'Association de Cardiologie d'Aquitaine.

Nature et Objet

Prise en charge à hauteur de 40% des coûts d'encadrement de la Phase III

Modalités

L'Association de Cardiologie d'Aquitaine a bénéficié d'une aide financière à hauteur de 40.581,19 €.

Convention conclue entre la Fédération Française de Cardiologie et l'Association de Cardiologie du Languedoc Roussillon

Personnes concernées

- Madame Vanina FAURE BRAC est membre du Conseil d'Administration de la Fédération Française de Cardiologie et Déléguée Régionale de l'association de Cardiologie du Languedoc Roussillon.
- Monsieur Bernard VILLARET est membre du Conseil d'Administration de la Fédération Française de Cardiologie et membre du Conseil d'Administration de l'association de Cardiologie du Languedoc Roussillon.
- Monsieur Patrick MESSNER-PELLENC est membre du Conseil d'Administration de la Fédération Française de Cardiologie et Président de l'association de Cardiologie du Languedoc Roussillon.

Nature et Objet

Dotation annuelle de financement

Modalités

L'Association de Cardiologie du Languedoc Roussillon a bénéficié d'une dotation de financement à ses activités à hauteur de 28.673,69 €.

Nature et Objet

Prise en charge à hauteur de 40% des coûts d'encadrement de la Phase III

Modalités

L'Association de Cardiologie du Languedoc Roussillon a bénéficié d'une aide financière à hauteur de 43.527,29 €.

Convention conclue entre la Fédération Française de Cardiologie et l'Association de Cardiologie du Midi Pyrénées

Personnes concernées

- Monsieur Jean FERRIERES est membre du Conseil d'Administration de la Fédération Française de Cardiologie et Président de l'association de Cardiologie du Midi Pyrénées.
- Monsieur Jérôme RONCALLI est membre du Conseil d'Administration de la Fédération Française de Cardiologie et membre du Conseil d'Administration de l'Association de Cardiologie du Midi Pyrénées.

Nature et Objet

Dotation annuelle de financement

Modalités

L'Association de Cardiologie Midi Pyrénées a bénéficié d'une dotation de financement à ses activités à hauteur de 20.440 €.

Nature et Objet

Prise en charge à hauteur de 40% des coûts d'encadrement de la Phase III

Modalités

L'Association de Cardiologie du Midi Pyrénées a bénéficié d'une aide financière à hauteur de 46.702,42 €.

Convention conclue entre la Fédération Française de Cardiologie et l'Association de Cardiologie d'Anjou Maine

Personnes concernées

- Monsieur Alain FURBER est membre du Conseil d'Administration de la Fédération Française de Cardiologie et Président de l'association de Cardiologie d'Anjou Maine.
- Monsieur Michel GUERIN est membre du Conseil d'Administration de la Fédération Française de Cardiologie et Délégué Régional de l'association de Cardiologie d'Anjou Maine.

Nature et Objet

Dotation annuelle de financement

Modalités

L'Association de Cardiologie d'Anjou Maine a bénéficié d'une dotation de financement à ses activités à hauteur de 22.516 € au titre de l'exercice 2021-2022.

Nature et Objet

Refacturation de la mise à disposition non lucrative d'un coordonnateur régional

Modalités

Dans le cadre de la convention de mise à disposition, la FFC a refacturé la somme de 13.212,28 € à l'Association de Cardiologie d'Anjou Maine.

Nature et Objet

Prise en charge à hauteur de 40% des coûts d'encadrement de la Phase III

Modalités

L'Association de Cardiologie d'Anjou Maine a bénéficié d'une aide financière à hauteur de 12.785,55 €.

Convention conclue entre la Fédération Française de Cardiologie et le Professeur Alain FURBER

Personne concernée

Monsieur Alain FURBER est membre du Conseil d'Administration de la Fédération Française de Cardiologie et Membre de l'équipe de recherche du CHU d'Angers.

Nature et Objet

Financement dans le cadre de l'appel d'offre « Grands Projets » 2019 de l'équipe de recherche du CHU d'Angers

Modalités

Sur l'exercice 2019/2020, une convention a été conclue dans le cadre de l'appel d'offre « Grands Projets » 2019 pour un financement de 300.000 € entre la Fédération Française de Cardiologie et l'équipe de recherche du professeur Prunier, à laquelle le professeur FURBER appartient.

Le projet de recherche porte sur l'étude du syndrome neuro-cardiaque au décours de l'AVC ischémique.

Cette subvention couvre la période allant du 1^{er} janvier 2020 jusqu'au 31 décembre 2022.

Sur l'exercice 2021-2022, la somme de 120.000 € a été versée.

Convention conclue entre la Fédération Française de Cardiologie et l'Association de Cardiologie de Bretagne Occidentale

Personne concernée

Monsieur Jacques MANSOURATI est membre du Conseil d'Administration de la Fédération Française de Cardiologie et Président de l'association de Cardiologie de Bretagne Occidentale.

Nature et Objet

Dotation annuelle de financement

Modalités

L'Association de Cardiologie de Bretagne Occidentale a bénéficié d'une dotation de financement à ses activités à hauteur de 2.696,74 € au titre de l'exercice 2021-2022.

Nature et Objet

Refacturation de la mise à disposition non lucrative d'un coordonnateur régional

Modalités

Dans le cadre de la convention de mise à disposition, la FFC a refacturé la somme de 4.895,27 € à l'Association de Cardiologie de Bretagne Occidentale.

Convention conclue entre la Fédération Française de Cardiologie et l'Association de Cardiologie d'Alsace

Personne concernée

Monsieur Patrick OHLMANN est membre du Conseil d'Administration de la Fédération Française de Cardiologie et Président de l'association de Cardiologie d'Alsace.

Nature et Objet

Dotation annuelle de financement

Modalités

L'Association de Cardiologie de Alsace a bénéficié d'une dotation de financement à ses activités à hauteur de 11.174,21 €.

Convention conclue entre la Fédération Française de Cardiologie et l'Association de Cardiologie de Bretagne

Personne concernée

Monsieur François PAILLARD est membre du Conseil d'Administration de la Fédération Française de Cardiologie et Président de l'association de Cardiologie de Bretagne.

Nature et Objet

Dotation annuelle de financement

Modalités

L'Association de Cardiologie de Bretagne a bénéficié d'une dotation de financement à ses activités à hauteur de 65.788,74 € au titre de l'exercice 2021-2022.

Nature et Objet

Refacturation de la mise à disposition non lucrative d'un coordonnateur régional

Modalités

Dans le cadre de la convention de mise à disposition, la FFC a refacturé la somme de 45.369,65 € à l'Association de Cardiologie de Bretagne.

Nature et Objet

Prise en charge à hauteur de 40% des coûts d'encadrement de la Phase III

Modalités

L'Association de Cardiologie de Bretagne a bénéficié d'une aide financière à hauteur de 28.297,24 €.

Convention conclue entre la Fédération Française de Cardiologie et l'Association de Cardiologie des Pays de la Loire

Personne concernée

Monsieur Jean Noël TROCHU est membre du Conseil d'Administration de la Fédération Française de Cardiologie et Président de l'association de Cardiologie des Pays de la Loire.

Nature et Objet

Dotation annuelle de financement

Modalités

L'Association de Cardiologie des Pays de la Loire a bénéficié d'une dotation de financement à ses activités à hauteur de 17.528,95 € au titre de l'exercice 2021-2022.

Nature et Objet

Prise en charge à hauteur de 40% des coûts d'encadrement de la Phase III

Modalités

L'Association de Cardiologie des Pays de la Loire a bénéficié d'une aide financière à hauteur de 14.376 €.

Nature et Objet

Refacturation de la mise à disposition non lucrative d'un coordonnateur régional

Modalités

Dans le cadre de la convention de mise à disposition, la FFC a refacturé la somme de 13.076,62 € à l'Association de Cardiologie des Pays de la Loire.

Convention conclue entre la Fédération Française de Cardiologie et le Professeur Jean Noël TROCHU

Personne concernée

Monsieur Jean Noël TROCHU est membre du Conseil d'Administration de la Fédération Française de Cardiologie et Membre de l'unité de recherche INSERM 1087.

Nature et Objet

Financement dans le cadre de l'appel d'offre « Grands Projets » 2019 de l'équipe de recherche INSERM 1087

Modalités

Sur l'exercice 2019/2020, une convention a été conclue dans le cadre de l'appel d'offre « Grands Projets » 2019 pour un financement de 300.000 € entre la Fédération Française de Cardiologie et les équipes de INSERM 1087 de l'institut du thorax de Nantes.

Le projet de recherche porte sur l'étude du syndrome neuro-cardiaque au décours de l'AVC ischémique, la génération d'une base de données fonctionnelles des variants de KCNH2 par patch-clamp à haut débit. Cette subvention couvre la période allant d'octobre 2020 à octobre 2022.

Sur l'exercice 2021-2022, aucun versement n'a été effectué.

Convention conclue entre la Fédération Française de Cardiologie et l'Association de Cardiologie de Picardie

Personne concernée

Madame Loan VO DUY est membre du Conseil d'Administration de la Fédération Française de Cardiologie et déléguée régionale l'association de Cardiologie de Picardie.

Nature et Objet

Dotation annuelle de financement

Modalités

L'Association de Cardiologie de Picardie a bénéficié d'une dotation de financement à ses activités à hauteur de 39.047,77 € au titre de l'exercice 2021-2022.

Nature et Objet

Prise en charge à hauteur de 40% des coûts d'encadrement de la Phase III

Modalités

L'Association de Cardiologie de la Picardie a bénéficié d'une aide financière à hauteur de 21.851,18 €.

Nature et Objet

Refacturation de la mise à disposition non lucrative d'un coordonnateur régional

Modalités

Dans le cadre de la convention de mise à disposition, la FFC a refacturé la somme de 36.934,75 € à l'Association de Cardiologie de Picardie.

Convention conclue entre la Fédération Française de Cardiologie et l'Association de Cardiologie du Limousin

Personne concernée

Monsieur Victor ABOYANS est membre du Conseil d'Administration de la Fédération Française de Cardiologie et Président de l'Association de Cardiologie du Limousin.

Nature et Objet

Dotation annuelle de financement

Modalités

L'Association de Cardiologie du Limousin a bénéficié d'une dotation de financement à ses activités à hauteur de 4.500 € au titre de l'exercice 2021-2022.

Nature et Objet

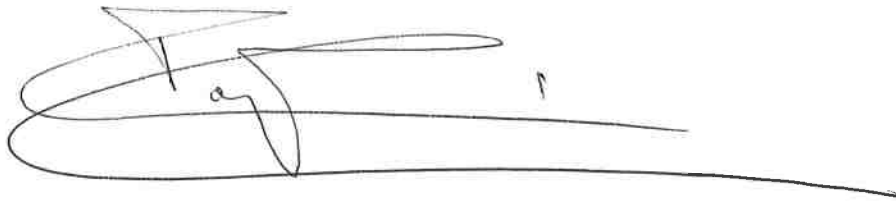
Refacturation de la mise à disposition non lucrative d'un coordonnateur régional

Modalités

Dans le cadre de la convention de mise à disposition, la FFC a refacturé la somme de 4.125,59 € à l'Association de Cardiologie du Limousin.

Fait à Paris, le 29 novembre 2022

Le Commissaire aux Comptes
Baker Tilly STREGO



Brice ROGIR